



Primes entretien véhicule

Par **Hadjila**, le **13/08/2023** à **18:59**

Bjr

Mon employeur me verser jusqu'à présent une prime pour l'entretien du camion hors depuis 3 mois cette prime n'apparaît plus sur mon salaire . Je lui est demandé pourquoi le retrait de cette prime il ne me répond pas .

En début d'année il offre une prime de 500€ à tous les employés sauf à moi . J'ai appelé la secrétaire pensant à un oubli mais la secrétaire m'a répondu que je n'étais pas mentionné sur la liste des intéressés.

Est-ce un recours pour réclamer la prime de 50€ pour l'entretien du véhicule et pour la prime de 500€ qui a été versée à l'ensemble du personnel sauf à moi ?

Cordialement

Par **Visiteur**, le **13/08/2023** à **19:24**

BONJOUR

C'est d'abord votre employeur qu'il faut questionner, nous ne sommes pas capables de vous expliquer les raisons.

Par **P.M.**, le **13/08/2023** à **19:31**

Bonjour,

Vous dites avoir questionné l'employeur mais qu'il ne répond pas, une lettre recommandée avec AR, l'y obligerait davantage ...

Il faudrait savoir si la prime d'entretien du camion est prévue au contrat de travail ou à la Convention Collective applicable ou même par Accord d'entreprise....

Pour la prime annuelle de 500 €, il faudrait savoir si elle est versée depuis plusieurs années et vraiment à tout le Personnel...

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel...